

Publications - Publications de la Royal Asiatic Society & CARBO

● "Un Registre de Protocole Ottoman comprenant les cérémonies de 1736 à 1808: Les Cahiers BEO 350 du Sadaret dans les Archives d'Etat du Premier Ministre, Istanbul", édité, introduit et annoté par Hakan Karateke



An Ottoman Protocol Register Containing ceremonies from 1736 to 1808: BEO Sadaret Defterleri 350 in Prime Ministry Ottoman State Archives, Istanbul

Édité, introduit et annoté par Hakan Karateke

Istanbul, 2007
ISBN 978-9944-731-02-7

Un Registre de Protocole Ottoman comprenant les cérémonies de 1736 à 1808: Les Cahiers BEO 350 du Sadaret dans les Archives d'Etat du Premier Ministre, Istanbul

Le registre de protocole BEO 350, édité dans ce volume, fait partie des Archives ottomanes du Premier Ministre (Başbakanlık Osmanlı Devlet Arşivi, Istanbul), série de la Sublime Porte (Babıali Evrak Odası). Le registre couvre un nombre de cérémonies, qui ont eu lieu à de diverses occasions, de 1736 à 1808, et concernant particulièrement les cérémonies d'accession au trône, les funérailles et surtout la réception des envoyés diplomatiques. Cette édition BEO 350 est accompagné d'une introduction, d'une liste synoptique de cérémonies, d'appendices et d'index. L'introduction examine les différents aspects des cérémonies ottomanes, particulièrement celles qui sont de nature diplomatique, et comprend une section de cadeaux et d'offres échangés par l'administration ottomane et les envoyés diplomatiques.

"Comme déjà discuté brièvement dans l'introduction, les cérémonies bien que modestement, contribuent à la validation de la légitimité politique des régimes et à son fonctionnement régulier. En essayant de déterminer les relations entre les cérémonies rituelles et le pouvoir politique, le symbolisme pompeux des cérémonies a besoin d'être interprété avec grand soin. Ainsi les descriptions détaillées des cérémonies, qui se trouvent dans les registres de protocole, sont extrêmement précieuses voire indispensables pour une interprétation solide".
